

PTM-Prélèvement de peau et phanères pour examen mycologique avec recherche de dermatophytes

Applicable au 06/12/2018

Approuvé par Marcela Sabou (biologiste) le 01/12/2018

Validé par Julie Denis (Biologiste)

Rédigé par Valérie Bru (biologiste)

Processus de rattachement : Pré-analytique

1. OBJET/ DOMAINE D'APPLICATION

Ce document décrit les modalités de prélèvements de peau et de phanères (ongles, peau, cheveux) pour examen mycologique avec recherche de dermatophytes.

L'examen standard consiste en un examen direct associé à une culture.

Pour la recherche de teigne du cuir chevelu, une PCR pan-dermatophytes est réalisée systématiquement en complément.

Pour la recherche de dermatophytes dans les ongles, une PCR pan-dermatophytes est réalisée en complément en cas de culture négative après 7 jours d'incubation.

La recherche de *Malassezia (pityriasis versicolor, dermatite séborrhéique, folliculites)* doit être spécifiée, les conditions de culture standard ne permettant pas l'isolement de ces levures lipodépendantes.

2. INSTRUCTIONS

A. Matériel

- Contenant hermétique : petite boîte de Pétri à parafilmer avant envoi pour les cheveux, les squames et les ongles, écouvillons E-swab® (bouchon rose) ou écouvillon sec pour les lésions suintantes.
- Curette, grattoir, ciseaux, scalpels stériles, pince
- Matériel pour biopsie
- Scotch et lames de verre pour le prélèvement des lésions de *pityriasis versicolor*

B. Mode opératoire du prélèvement

Prélever chaque lésion / site séparément.

Le rendement de l'examen mycologique dépend directement de la quantité et de la qualité du prélèvement (limiter la présence des aérocontaminants présents sur les phanères, prélever dans la zone active de l'infection).

Réaliser le prélèvement avant traitement antifongique ou à défaut en respectant une fenêtre thérapeutique de 15 jours en cas de traitement topique et de 2 mois en cas de traitement oral ou d'utilisation de solution filmogène.

1. Lésions de la peau glabre

- Lésions squameuses : racler fortement les squames à la périphérie des lésions
- Lésions suintantes (plis) : écouvillonner la zone suintante
- Lésions papuleuses / vésiculeuses : gratter à la curette puis écouvillonner
- Lésions nodulaires ou infiltrées : biopsier

PTM-Prélèvement de peau et phanères pour examen mycologique avec recherche de dermatophytes

Applicable au 06/12/2018

Approuvé par Marcela Sabou (biologiste) le 01/12/2018

Validé par Julie Denis (Biologiste)

Rédigé par Valérie Bru (biologiste)

Processus de rattachement : Pré-analytique

2. Ongles

Nettoyer l'ongle à l'eau et au savon avant prélèvement pour éviter l'envahissement des cultures par les moisissures environnementales trappées autour de l'ongle.

- Leuconychies : gratter la surface de l'ongle
- Onychomycose sous-unguéale : le prélèvement doit être fait dans la zone de multiplication du champignon c'est à dire à la limite de la zone atteinte et de la zone saine. Couper et éliminer la partie distale de l'ongle jusqu'à la limite avec la zone saine. Gratter la matière sous-unguéale.

3. Cuir chevelu / zones pileuses

- Teignes tondantes sèches : Prélever les cheveux cassés à la pince et gratter fortement la zone d'alopecie pour récupérer les squames.
- Kérions : écouillonner les suppurations
- Recherche de portage asymptomatique au niveau du cuir chevelu dans le cadre des enquêtes familiales : écouillonner fortement le cuir chevelu en privilégiant la bordure autour du visage

4. Recherche de *Malassezia*

- *Pityriasis versicolor* : prélèvement au scotch pour une confirmation par examen direct (appliquer fortement un morceau de scotch sur la lésion puis coller le scotch sur une lame de verre. à envoyer au laboratoire dans un contenant rigide) ou gratter les squames pour un examen mycologique complet avec identification d'espèce.
- Autres lésions : gratter les squames ou écouillonner si la localisation ne permet pas de gratter.

Préciser la recherche spécifique de *Malassezia* sur la feuille de demande.

Vérifier l'étanchéité du conditionnement avant envoi à température ambiante.